

Hommage à Samuel PATY - Mercredi 21 octobre 2020 – 15h00

C'est avec beaucoup d'émotion que je vous propose de faire une minute de silence en hommage à Samuel Paty, victime de la barbarie. (...)

Ne nous laissons pas terroriser, entrons tous en résistance et soyons fiers de notre identité Républicaine.

Nous devons sortir de la peur et assumer ce que nous sommes : un pays de liberté et de valeurs fondamentales qui a été et doit rester un modèle à l'international, car notre laïcité n'est pas une posture anti religieuse mais bien un principe constitutionnel qui autorise toutes les convictions.

La laïcité construit chaque jour une véritable digue de paix et garantit la liberté de conscience et promeut le mieux vivre ENSEMBLE dans notre société où cohabitent cultes et cultures différents.

Le principe de laïcité reste l'antidote au poison moderne qu'est le communautarisme.

C'est aussi un principe fondamental de tolérance et notre sanctuaire républicain.

Elle est consubstantielle aux principes de liberté, égalité, fraternité. La loi protège la foi autant que la foi protège la loi.

J'adresse tout mon soutien à sa famille, ainsi qu'à toutes les victimes de l'intolérance et de l'obscurantisme, à toutes celles et ceux qui combattent ces fléaux au quotidien, par leur métier, leur engagement et leur exemple.

Ces femmes et ces hommes ont besoin de notre soutien, du soutien d'une société, pour laquelle les valeurs républicaines doivent être non seulement, le socle fondateur, mais aussi le garant du bien-vivre ensemble.

La liberté d'expression est l'essence même de toute démocratie.

C'est un droit humain fondamental énoncé dans l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Mais ce n'est pas seulement la liberté d'expression qui a été bafouée, mais c'est aussi la liberté et l'autorité même de l'enseignant.

Le droit d'enseigner et l'accès au savoir sont des droits inaliénables.

Et pourtant ...

Selon un sondage Ifop de 2018, 37 % des enseignants en poste dans un réseau d'éducation prioritaire, ce pourcentage pouvant aller jusqu'à 53 %, se sont déjà autocensurés.

La liberté d'enseigner en sécurité est aussi un droit qui doit être protégé de toutes nos forces, il en va de la survie de notre société et des valeurs républicaines qui font la fierté de notre pays.

Cette liberté ne doit pas être entravée par la peur.

La barbarie n'a pas sa place dans la République.

Nous pouvons chacun d'entre nous, à notre mesure, et moi, en tant que Maire, faire rempart à ces adversaires.

Je ne laisserai pas les valeurs de la République être piétinées.

Le réveil républicain, c'est aussi le réveil citoyen.

[#jesuisenseignant](#)